

## **Note de synthèse du Budget Primitif 2021 – Commune (M14)**

### **I/ Présentation générale du budget 2021**

**Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 19 168 576 €**

**La section de fonctionnement : 13 509 611 €**

Le total des recettes réelles s'élève à : 13 504 264 €

Le total des dépenses réelles s'élève à : 12 854 406 €

Soit un autofinancement de :           655 205 €

**L'autofinancement est constitué :**

- Des dotations aux amortissements : 655 205 € en dépenses et 5 347 € en recettes.

**La section d'investissement : 5 658 965 €**

Le total des recettes réelles s'élève à : 5 003 760 € dont 3 136 000 € d'emprunt.

Les recettes d'investissements liées à des opérations d'ordres s'élèvent à 655 205 € d'amortissements.

Le total des dépenses réelles s'élève à : 5 653 618 €, sans les reports en dépenses qui seront repris en 2021 à l'occasion d'un budget supplémentaire. Le montant des dépenses, qui s'ajoute, liées à des opérations d'ordres s'élève à 5 347 €.

## II/ Section de fonctionnement

### 1/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, pour un total de 13 504 264 €, comprennent notamment :

#### a) Les impôts et taxes

Avec une augmentation prévisionnelle de 0,9% des bases, le produit issu de la fiscalité locale est estimé de 6 387 602 €.

S'agissant de l'attribution de compensation (de la CPS), L'attribution de compensation 2021 se maintient à 4 305 600 € suite à la CLECT du 25/11/2019. À cette somme il faut rajouter 1/3 de l'accroissement de la CFE/CVAE sur Wissous, reversement négocié par la municipalité en 2016, correspondant pour l'année 2021 à 450 000 € (pour 2020 le montant était de 464 347 €).

Le produit issu des droits de mutation est estimé à 500 000 € pour 2021 et 200 000€ sont également inscrits au titre de la taxe sur l'électricité et 30 000 € au titre de la taxe sur les pylônes.

#### b) Les dotations et participations

Ce poste comprend principalement la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui doit chuter à 92 500 € (pour 2020 le montant était de 182 522 €)

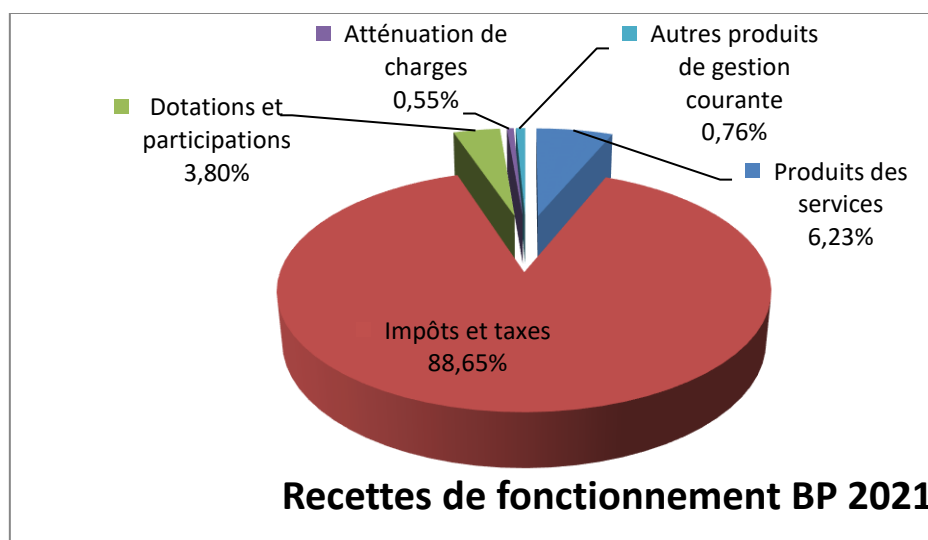
La commune est également éligible à la dotation de solidarité rurale à hauteur de 60 000€.

Les autres recettes concernent entre autres, les participations financières du Conseil Départemental et de la CAF pour le fonctionnement du Multi-Accueil et des ACM pour 294 200 € ainsi que le reversement du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) (sur les dépenses d'entretien des bâtiments et de la voirie n-2) pour 11 000 €.

#### c) Le produit des services communaux et du domaine

Pour 2021, le produit issu des services est estimé à 836 000 €. L'essentiel des produits issus des recettes des services communaux correspond au secteur du périscolaire de l'enseignement et de la restauration, de l'Espace culturel A. de Saint Exupéry et des recettes des animations de la ville.

Les recettes issues du revenu des immeubles appartenant à la Ville et dans lesquels une activité d'utilité publique est exercée sont évaluées à 102 372 €. Les revenus des logements et des baux commerciaux sont quant à eux transférés dans le budget annexe Parc Locatif.



## 2/ Les dépenses de fonctionnement

Pour 2021, la Ville poursuit ses efforts pour améliorer les services rendus à la population.

a) Les charges à caractère général : Pour 4 579 242€ (- 2,51% par rapport au BP 2020)

Elles comprennent les charges à caractère général (011), avec notamment comme postes de dépenses :

- La petite enfance (768 K€),
- Le scolaire, la jeunesse et le sport (659 K€),
- Affaires Générales (543 K€)
- Les associations, la culture, le social et les animations (743 K€)
- Les services aux personnes âgées (90 K€),
- L'entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie (917 K€),
- Les fluides et l'éclairage public (700 K€)
- La sécurité (159 K€).

b) Les charges de personnel : Pour 7 000 000 € (+ 2,43% par rapport au BP 2020)

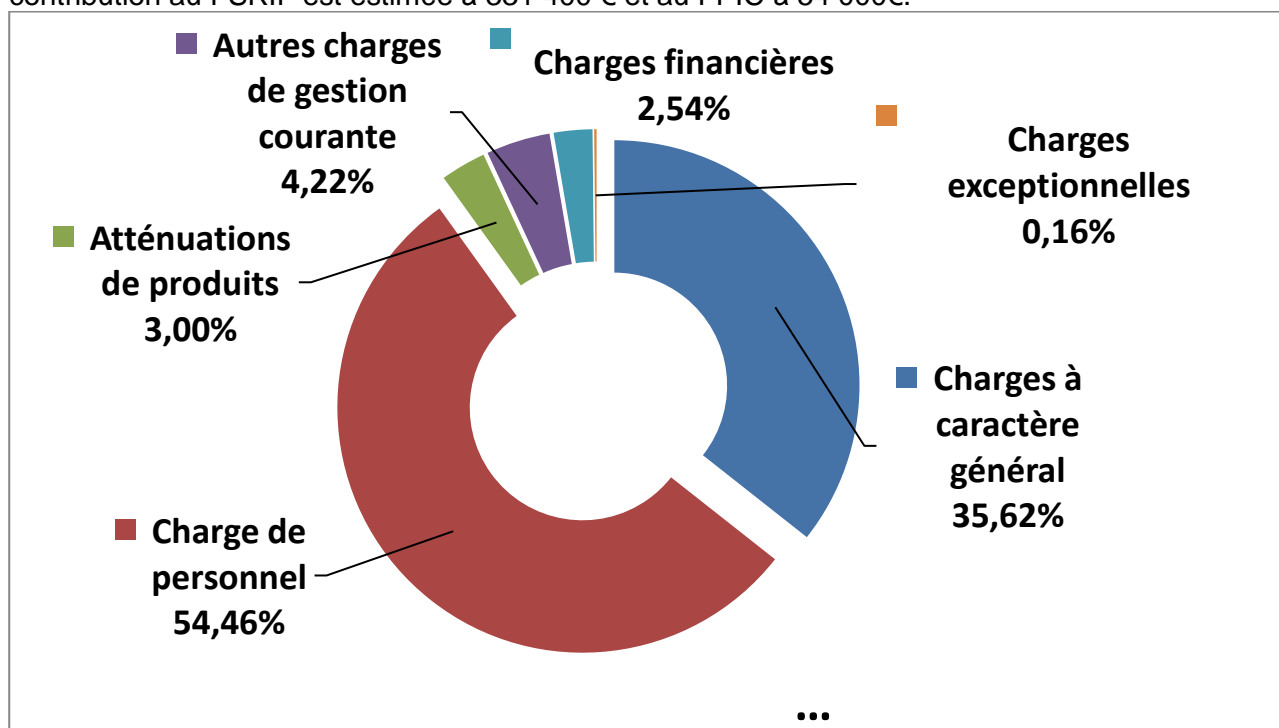
Les charges de personnel représentent au budget 54,46 % des dépenses réelles de fonctionnement.

c) Les autres charges de fonctionnement

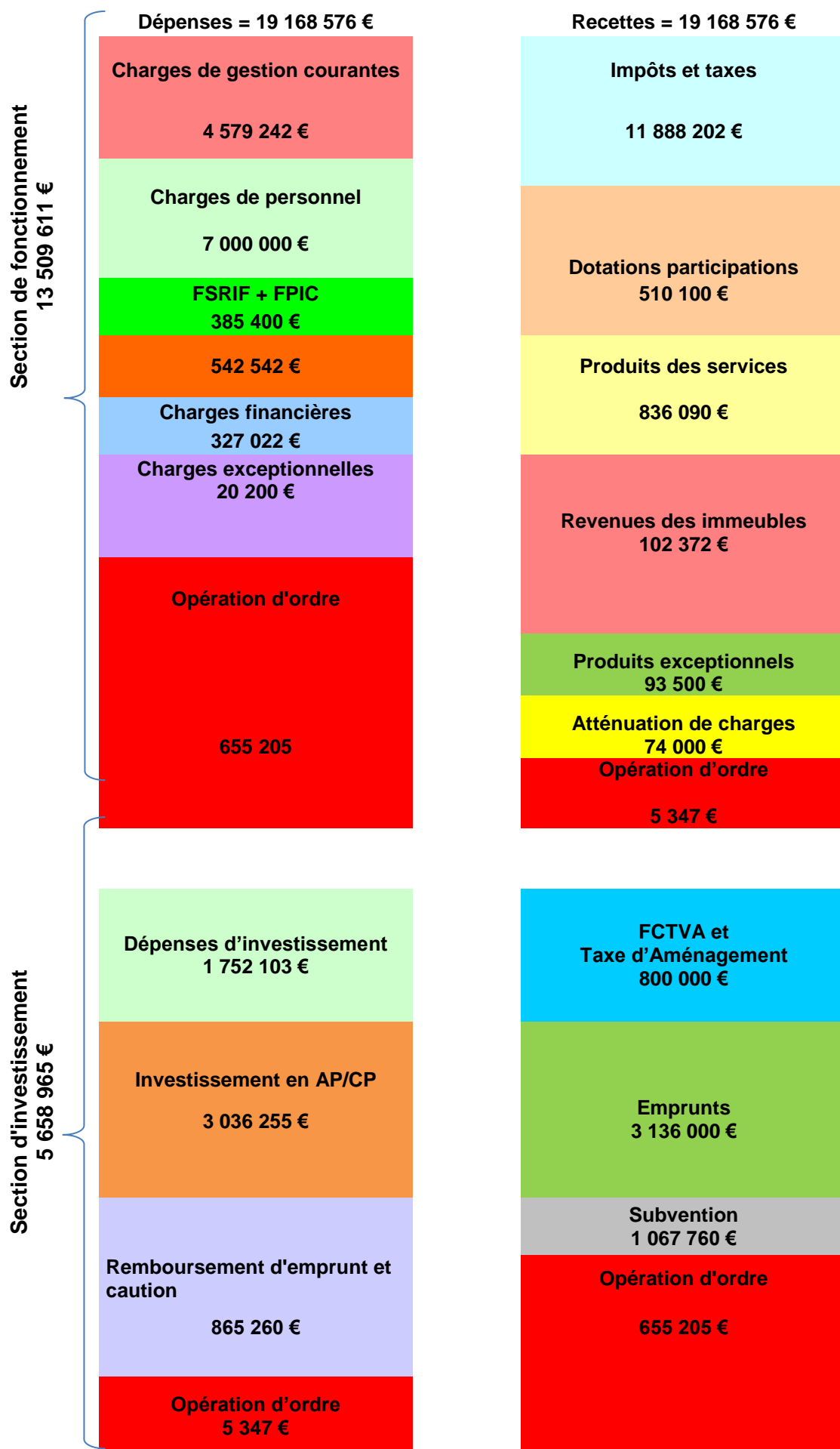
Le budget du montant des subventions accordées aux associations wissoussiennes et au service NOA (Nord-Ouest Autonomie) (anciennement CLIC) s'élève à 296 372 €. La subvention au CCAS et aux coopératives scolaires sont estimées au total de 88 500 € en attente du vote du BP et des projets présentées par les différentes coopératives.

S'agissant des intérêts de la dette, le montant inscrit au BP 2021 est estimé à environ 327 022 € (soit - 8,75 % par rapport à 2020).

Le dernier poste des dépenses de fonctionnement est le chapitre 014 qui concerne la contribution de la Ville de Wissous à la péréquation horizontale (Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (FSRIF) et (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) (FPIC). La contribution au FSRIF est estimée à 331 400 € et au FPIC à 54 000€.



# Les grands équilibres du budget 2021



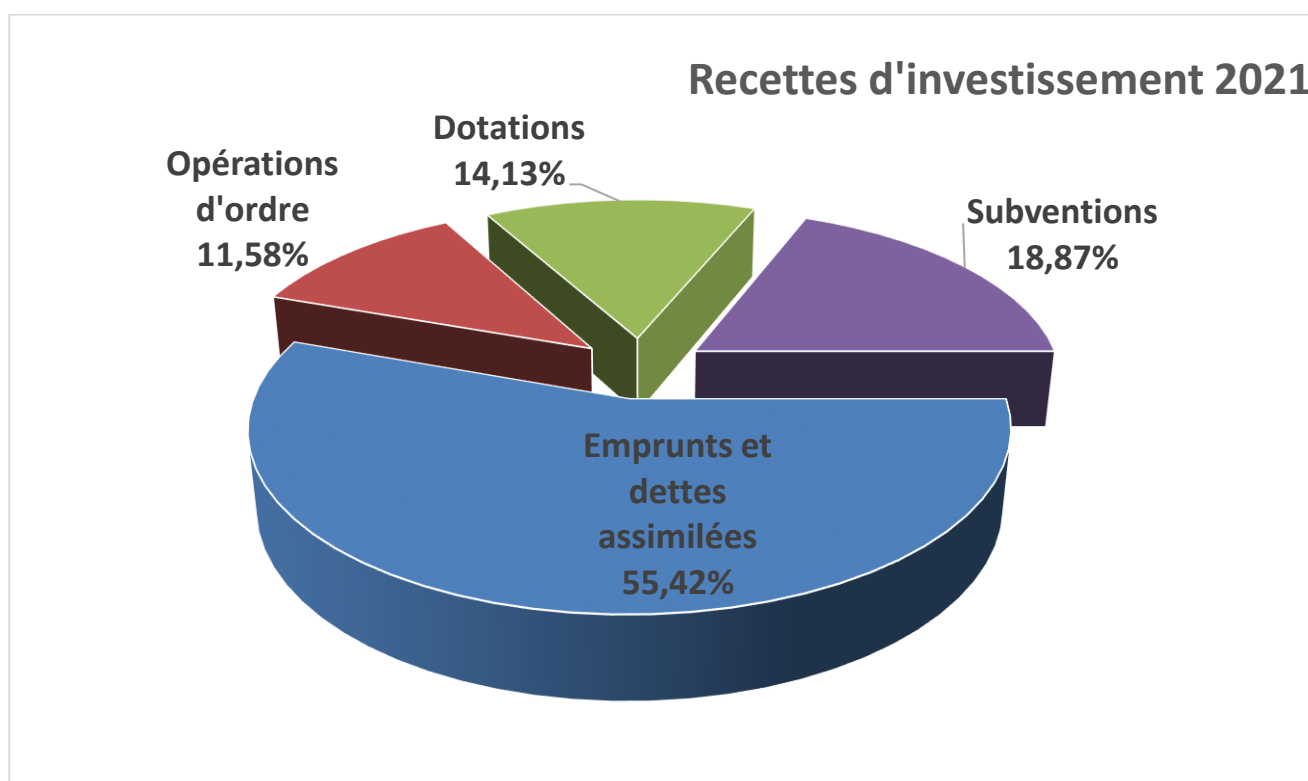
## II/ Section d'investissement

### 1/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont estimées à 5 658 965 €.

Elles comprennent :

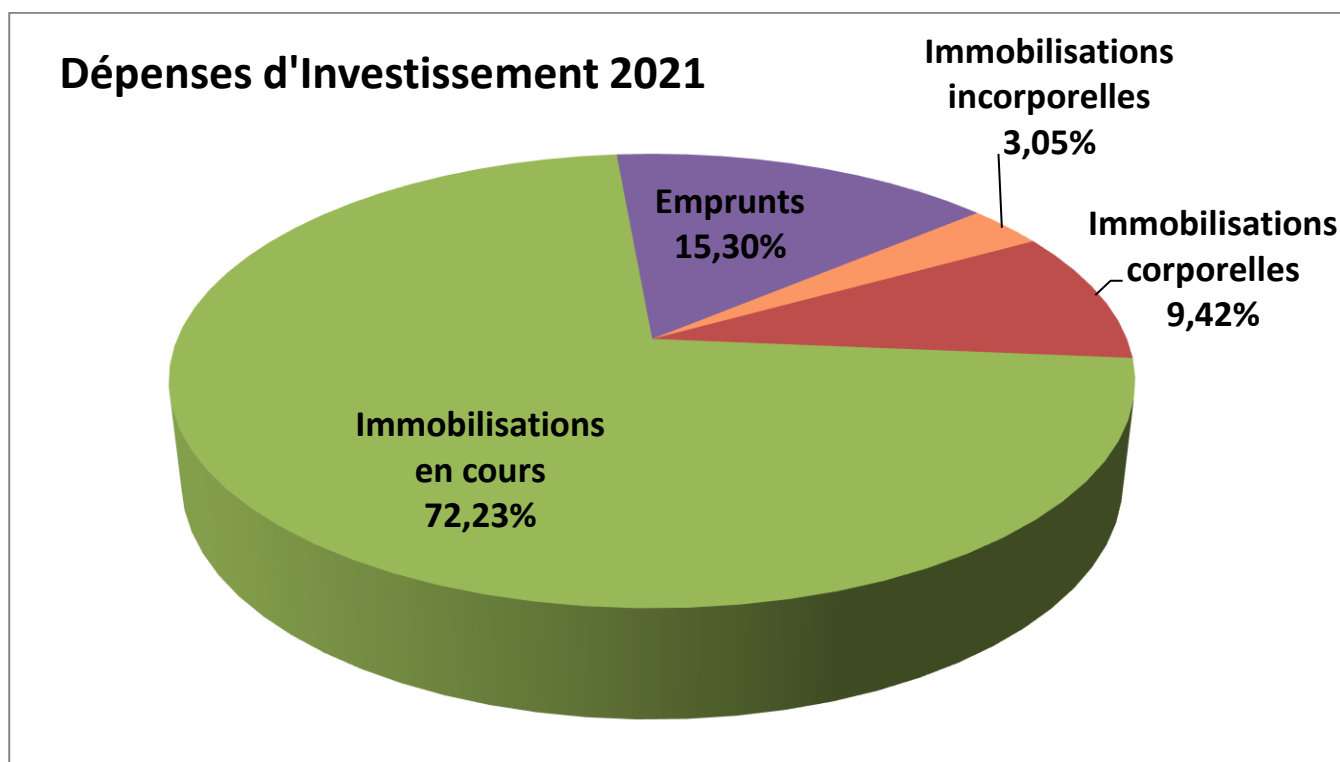
- Les dotations sont constituées :
  - o Le FCTVA est calculé sur les dépenses d'équipement 2019. Pour 2021, le montant du versement de FCTVA est chiffré à 750 000 €.
  - o La taxe d'aménagement est estimée pour 2021 à 50 000 € au regard des déclarations de permis de construire.
- Emprunt pour 3 136 000 € (dont 2 100 000 € correspondant à un excédent projeté au titre de l'exercice 2020 qui sera annulé lors du Budget Supplémentaire)
- Subventions pour 1 067 760€
- Un autofinancement de 655 205 € constitué des amortissements.



## 2/ Les dépenses d'investissement

Le total des dépenses réelles d'investissement s'élève à 5 653 618 € :

- 4 788 358 € de dépenses d'équipement (dont AP/CP pour 3 036 255 €),
- 865 260 € au titre du remboursement du capital de la dette.



Les dépenses d'équipement représentent 635 € par habitant. Il est à noter que la moyenne nationale de la strate était de 370 € en 2019.

Comme présenté dans le rapport d'orientation budgétaire, Les projets du Plan Pluriannuel d'investissement sont notamment les suivants :

- Agrandissement de la restauration scolaire suivi de l'agrandissement de l'école La Fontaine (en AP/CP) et la rénovation du groupe scolaire La fontaine,
- Acquisitions foncières (notamment en vue de l'implantation du bassin de renaturation, du futur lycée et de l'agrandissement du COC...),
- Agrandissement et modernisation de la restauration et rénovation et agrandissement de l'école Victor Baloche,
- Création d'un nouveau Multi-Accueil « Les P'tits-Loups »,
- Agrandissement et rénovation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) Arthur Clark,
- Construction d'un nouveau complexe sportif et Modernisation des équipements sportifs actuels,
- Poursuite de l'extension de la Vidéo Protection au niveau du quartier St Eloi,
- Nouveaux équipements administratifs : Nouvelle caserne des pompiers en centre-ville, un nouveau poste de Police Municipal...,

- Enfouissement des réseaux aériens de la commune et rénovation des voiries,
- Projet intergénérationnel,
- Poursuite de la rénovation des bâtiments publics, et travaux d'étanchéité des toitures,
- Poursuite du programme de remplacement des éclairages publics et des bâtiments en LED,
- Rénovation du parc automobile par des véhicules plus propres,
- Projet du quartier de la Gare avec ouverture de la gare,

**Dès le budget primitif, Les dépenses d'équipement 2021 sont notamment affectées à :**

### **Scolaire : 3 349 757 €**

- Autorisation de programme – Crédits de paiement : (AP/CP) : Agrandissement du Restaurant scolaire suivi de la rénovation et l'agrandissement de l'école La Fontaine pour **3 036 255 €**,
- Agrandissement et modernisation des écoles pour **157 202 €**,
- Réaménagement de 2 classes à l'école La Fontaine pour **100 000 €**,
- Création de locaux à vélo pour les ACM et les écoles pour **45 000 €**,
- Mobiliers pour les **écoles** pour **6 000€**,
- Modernisation du pointage des fréquentations dans les structures scolaires pour **5 300€**.

### **Petite Enfance & Enfance : 50 000 €**

- Etudes pour la réhabilitation de la Maison du Gardien qui accueillera le **nouveau Multi-Accueil « Les Petit-Loups »** pour **50 000 €**.

### **Sport / Associations : 280 000 €**

- Réfection de la toiture du **Centre Omnisports du Cucheron** pour **260 000 €**,
- Aménagement divers pour les **associations** pour **20 000€**.

### **Cadre de vie (structures & Bâtiments) : 381 500 €**

- Réfection de la toiture de la **Mairie** et du **campanile** pour **260 000 €**,
- Remplacement de la banque d'accueil de la **Bibliothèque** pour **6 000 €**,
- Diverses mises aux normes et rénovation des bâtiments publics pour **6 000 €**,

- Aménagement de sécurisation technique pour **83 000 €**,
- Acquisition de matériels informatique et logiciels pour la continuité de service pour **26 500 €**,

### **Cadre de vie (voirie & autres) : 718 000 €**

- Enfouissement des réseaux aériens de la commune sur les quartiers Fraternelle et Coteaux de Wissous pour **430 000 €**,
- Création de semelles dans le cimetière pour **8 000 €**,
- Extension du réseau de vidéoprotection au quartier St Eloi pour **200 000 €**,
- Révision du PLU, enquête publique et DUP pour **80 000 €**.

**Il est à noter que le montant des dépenses d'investissement augmentera au moment de l'affectation de l'excédent 2020.**